

**AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS  
ANAPI  
KINSHASA/GOMBE**

**INVESTIR DANS L'INDUSTRIE EN REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**[WWW.anapi.org](http://WWW.anapi.org)  
Tous droits réservés par tous pays**

# SOMMAIRE

## **I. Etat des lieux**

1. Localisation spatiale des activités industrielles en R.D.C ;
2. Structure actuelle du secteur industriel congolais ;
3. Caractéristiques du secteur industriel congolais ;

## **II. Atouts du secteur industriel congolais ;**

## **III. Procédure générale d'investissement dans l'industrie**

## **IV. Quelques filières industrielles exploitables**

1. Bâtiments, Travaux Publics construction ;
2. Transformation des métaux ;
3. Sucre ;
4. Textile ;
5. Corps gras
6. Transformation bois,....

# I. ETATS DES LIEUX

## 1. Localisation spatiale des activités industrielles en R.D.C

Actuellement les activités industrielles en R.D.C sont essentiellement concentrées dans certaines provinces faisant de celles-ci des pôles de développement avec une certaine spécialisation :

- KINSHASA, pour les activités industrielles à prédominance manufacturière ;
- LUBUMBASHI, pour les activités d'extraction minière et de la métallurgie du cuivre, du zinc, cobalt, ....
- KISANGANI : le pôle de croissance dans une phase embryonnaire à ce jour ;
- Bas-Congo pour les activités d'extraction pétrolière

## 2. Structure actuelle du secteur industriel congolais

Le secteur industriel congolais comprend deux sous secteurs, à savoir :

- La première transformation comprenant essentiellement les industries minières d'extraction et de métallurgie (industrie du bois, le traitement des métaux non ferreux, etc.) ;
- La transformation intermédiaire comprenant de l'ensemble des industries manufacturières.

## 3. Caractéristiques du secteur industriel congolais

- La polarisation des activités industrielles : Kinshasa avec **53,1%**, Katanga avec **17,4%**, Bas Congo avec **9,6%** et le reste étant partagé par l'ensemble des provinces.
- La prédominance des industries manufacturières de production des biens de consommation par rapport à celles de production des biens d'équipement représentant respectivement **69%** et **31%** de la valeur ajoutée du secteur industriel.
- La relance de l'industrie minière notamment dans les Provinces du Katanga et du Kivu ;
- Une faible compétitivité due entre autres, à l'obsolescence de l'outil de production et à l'inadaptation de la normalisation industrielle.
- L'insuffisance des industries à effets d'entraînement vertical et horizontal, c'est-à-dire de l'amont en aval et interbranches.

## II. ATOUTS POUR LE DEVELOPPEMENT FIGURANT DU SECTEUR INDUSTRIEL CONGOLAIS

- l'abondance de diverses ressources locales, matière premières (minières, forestières, eau,....) ;
- La disponibilité d'une main d'œuvre abondante et qualifiée dans différents domaines ;
- La disponibilité d'un potentiel énergétique ;
- L'existence de plusieurs instruments légaux d'incitation à l'investissement, à savoir : le code des investissements, le code forestier, le code minier ;
- L'abondance du marché congolais ( $\pm$  250 millions de consommateurs en tenant compte de populations voisines).
- La vastitude du territoire national (2.345.000 km), offrant des sites d'installation des industries au choix des investisseurs.
- Le besoin national important des industries de transformation de toutes natures face à un nombre très réduit des industries existantes.

### **III. PROCEDURE GENERALE DE CREATION DES INDUSTRIES PAR LES EXPATRIES ET NATIONAUX**

La mise en place d'une unité industrielle en RDC compte les formalités essentielles ci-après :

N°	Formalités	Services Concernés	Montant à payer
	Attestation de confirmation de siège	Commune du ressort où l'investissement sera localisé	40\$
	Autorisation d'exercer le commerce (1)	Secrétariat Général du Commerce Extérieur	1050\$
	Authentification des statuts )	Office Notarial	50\$/exemplaire pour les étrangers et 40\$ pour les nationaux
	Immatriculation au NRC	Greffe du Tribunal de Grande Instance	850\$ pour la société à majorité du capital pour les étrangers et 175 pour les congolais
	Identification nationale	Secrétariat Général à l'Economie Nationale	200 \$
	Publication des Statuts au Journal Officiel	Journal Officiel	150 F.C/Ligne
	N° import-Export	Secrétariat Général au Commerce	300\$
	N° impôt	Direction Générale des Impôts	Gratuit

(1) seuls les étrangers qui sont concernés par cette formalité.

#### **Autres pièces à fournir pour Gérant (étrangers) de la société**

- Extrait de casier judiciaire ..... 50 \$
- Attestation de non fonctionnaire ..... 10 \$
- Attestation de résidence temporaire ..... 50 \$

### Dossier du Gérant ( nationaux)

- Extrait de casier judiciaire ..... 5 \$
- Attestation de non fonctionnaire ..... 10 \$
- Attestation de résidence ..... 10 \$

### En Cas de SARL : autorisation présidentielle

-Autorisation présidentielle pour les Sociétés par Actions à Responsabilité Limitée, SARL en sigle.

## **V. QUELQUES FILIERES INDUSTRIELLES EXPLOITABLES EN R.D.C**

### **1. Bâtiments, Travaux Publics et matériaux de construction**

#### **1.1. Industrie du ciment**



#### **1.1.1 Etat des lieux de l'industrie du ciment en R.D.C**

- La plupart des cimenteries du pays sont en état de cessation d'activités. C'est notamment le cas de la Cimenterie du Katanga (capacité installée : 300.000 tonnes/an), de la GCM-CCC (capacité installée 25.000 tonnes/an), Ciments lacs (capacité installée 40.000 t/an), la Cimenterie de Katana (capacité inst allée 12.000 tonnes/an),...

- Deux cimenteries seulement sont actuellement opérationnelles au pays, à savoir : CILU : la CINAT : Cimenterie de Lukala (entreprise privée du Groupe Malta Forrest) et la Cimenterie Nationale (Entreprise d'économie mixte) ;
- Elles sont toutes les deux localisées dans la partie Ouest de la République, plus précisément dans la Province du Bas-Congo, respectivement à LUKALA et KIMPESE;
- La production nationale du ciment en 2007, a oscillé autour de **530.196** tonnes ventilées comme suit : Cimenterie de Lukala (**430.196 tonnes**) et la Cimenterie Nationale (**100.000 tonnes**);
- Face à une demande de loin supérieure à l'offre du ciment, le Gouvernement de la République, par l'entremise du Ministère de l'Economie et Commerce a autorisé l'importation des ciments. Ces importations se font à partir des pays africains tels que la Zambie, la République Sud Africaine, le Zimbabwe,....

### **1.1.2. Eléments de l'étude du marché**

- Disparité significative des prix dans les Provinces et parfois dans les localités d'une même. Les différents prix par provinces se présente actuellement comme suit :
  - Bas Congo : 19,5 \$/sac de 50 kg ;
  - Kinshasa : 20 \$/sac de 50 kg ;
  - Katanga : 25 \$/ sac de 50 kg ;
  - Kasai Oriental : 38 \$/ sac de 50 kg ;
  - Kasai Occidental : 35 \$/ sac de 50 kg ;
  - Maniema : 40 \$/sac de 50 kg ;
  - Bandundu : 25 \$/sac de 50 kg ;
  - Equateur : 25 \$/sac de 50 kg ;
  - Nord-Kivu : 25 \$/sac de 50 kg ;
  - Sud-Kivu : 25 \$/sac de 50kg ;
  - Province Orientale : entre 20 et 25 \$ sac de 50kg.

- Avec le volume progressif des flux d'investissement en direction de la R.D.C et les impératifs de la reconstruction nationale à travers les 5 chantiers du Chef de l'Etat, la consommation potentielle du ciment peut être évaluée à plus de **5.000.000 tonnes/an**.
- Compte tenu de la variété des matières premières dont dispose le pays, trois types de ciments peuvent être produits en R.D.C, à savoir : le ciment pouzzolanique, le ciment Portland et le ciment métallurgique.
- L'évacuation du ciment des centres de production vers les centres de consommation se fait généralement par les voies routière, ferrée ou fluviale.

### **1.1.3. Abondance de matières premières**

Présence de plusieurs gisements importants en calcaire, argile, charbon, gaz,... indispensables pour l'implantation des cimenteries;

- Les gisements importants en calcaire, argile et charbon sont localisés comme suit :
  - Kasai Oriental (à Lubilanji) : argiles en abondance, possibilité de construire une centrale hydroélectrique, proximité de chemin de fer ; réserves en calcaire évaluées à 165 millions de tonnes ;
  - Kasai Occidental
  - Bas-Congo (massifs calcaire de LUFU/KIMPESE, KIASI-NKOLO et le massif calcaire cristallin de TOMBANGADIO) ;
  - Katanga (les calcaires des super groupes de KUNDELUNGU) ;
  - Province Orientale (les calcaires du Groupe de la LINDI des rivières UMA et MAÏKO).

### **1.1.4. Opportunités d'investissement**

- Etant donné qu'on rencontre des gisements de calcaire, d'argile,
- du gaz un peu partout dans le pays, il y a ainsi une grande opportunité qui s'offre aux investisseurs de pouvoir installer des usines de ciment dans des sites identifiés.
- Il faut signaler qu'actuellement un projet d'investissement dans le secteur de ciment est en cours d'exécution présentement en R.D.C, plus précisément dans la Province Orientale. Il s'agit du projet CIPOR (fruit du partenariat R.D.C et la firme JAGUARD) ;

- La capacité de production de la CIPOR est évaluée approximativement à 100.000 tonnes/an ;
- Possibilité de signer les partenariats avec les anciennes cimenteries congolaises qui sont aujourd'hui en perte de vitesse.. C'est notamment le cas de la Cimenterie GCM-CCC ;
- Possibilité de solliciter auprès du Cadastre Minier de la R.D.C, des nouvelles carrières pour y implanter des cimenteries;

#### **1.1.5. Procédure d'investissement**

- Remplir un formulaire de demande au Cadastre Minier ;
- Dépôt du dossier qui doit comprendre les éléments suivants
  - **Pour les requérants personnes morales**
    - Les statuts notariés de la société ;
    - Le Nouveau Registre du Commerce (N.R.C) ;
    - L'Identification nationale ;
  - **Pour les requérants personnes physique**
    - Copie carte d'identité/Passeport;
    - 1 photo passeport
- Coordonnées + carte géographique du périmètre sollicité ;
- Preuve de capacité financière qui doit comprendre :
  - L'attestation bancaire
  - L'extrait du compte bancaire
  - L'élection du domicile auprès d'un mandataire en mines agréé (formalité réservée aux étrangers)
- Frais de dépôt du dossier de carrière : 0,12 \$USD/Carré sollicité.

### **1.1.6. Fiche technique type d'un projet de cimenteries en RDC**

1. Description du Projet : Implantation en R.D.C d'une nouvelle cimenterie
2. Localisation des projets : Les sites où sont signalés les gisements importants en calcaires et argiles, à savoir :
  1. Kasai Oriental (Lubilanji) ;
  2. Bas-Congo (LUFU/KIMPESE, KIASI-NKOLO) ;
  3. Province Orientale ;
  4. Katanga.
3. Objectifs du projet : Doter le pays d'une nouvelle cimenterie afin de lutter contre l'inélasticité de l'offre de ciment enregistré ces dernières années au pays.
4. Coût estimatif d'investissement par projet : +/- 200.000.000 \$ U.SD
5. Mode de financement : Partenariat Privé-Privé ou Privé-Public
6. Capacité de production moyenne par projet : 1.500.000 tonnes/ an
7. Rentabilité financière : 34%
8. Taux moyen de la valeur ajoutée par projet : 64 % du chiffre d'affaires
9. Résultats attendus : Ajustement sensible de l'offre du ciment de manière à atteindre la demande potentielle de 10.000.000 de tonnes par an
10. Impacts socio-économiques : La croissance économique ;
  - Le plein emploi des facteurs humains (à travers la création d'au moins 250 emplois directs et d'autres centaines d'emplois induits par projet ;
  - L'équilibre du paiement extérieur (à travers la substitution aux importations) ;
  - la valorisation des matières premières

- locales dont le calcaire et l'argile) ;
- Rentrée des devises au cas où le surplus de production est destiné à l'exportation

**- Organisations ressources à contacter**

- Cadastre Minier : [www.cami.cd](http://www.cami.cd)
- ANAPI : [anapirdc@yahoo.fr](mailto:anapirdc@yahoo.fr) (www.anapi.org) (243)999925026
- Les cimenteries existantes au pays :
  - **Cimenterie de LUKALA « CILU »**  
  
**Bureaux** : Building du 30 juin – Boulevard du 30 juin  
B.P. 7.598  
Téléphone : (243)817005795  
**Contacts** : ADG Jean-Louis IYOLO  
E-mail : [jl.adg@cilukala.com](mailto:jl.adg@cilukala.com)  
Direct. Commercial Jean -Pierre HAINAUT  
E-mail : [Jph.dc@cilukin.com](mailto:Jph.dc@cilukin.com)
  - **Cimenterie GCM –CCC**  
**Contacts** : Générales des Carrières et des Mines  
Adresse : 419, Boulevard Kamanyola, Lubumbashi  
Province du Katanga  
Fax : +2432341041 ou +2432341314  
E-mail : [gecamines.adg@starnet.cd](mailto:gecamines.adg@starnet.cd)
  - **Cimenterie Nationale ( CINAT)**  
**Contacts** : Siège Social 12ème rue Limete Q. industriel  
KINSHASA/LIMETE

### **1.2. Industrie des verres à vitres à base des silices**

- Le cadre légal pour tout investissement dans ce type d'industrie est le Code Minier ;
- La R.D.C ne dispose presque pas de ce type d'industrie. Mais elle dispose des potentialités énormes pour son implantation surtout dans l'hinterland de Kinshasa ;
- La principale matière première à utiliser est constituée de sables blancs contenant de silices ou quartz ;
- Il y a présentement une quasi absence des opérateurs économiques dans cette 'industrie en R.D.C, ce qui constitue une grande opportunité ;
- Il s'agit également d'un secteur totalement ouvert à tout investisseur.

### **1.3. Industrie des céramiques (carreaux, faïlances et briques réfractaires)**

- Possibilité d'implanter ce type d'industrie dans plusieurs provinces notamment : Bas-Congo, Katanga, Province Orientale et les deux Kasai, étant donné qu'on y trouve de gisements importants en calcaires argileux dans les Provinces précitées.

- Il y a présentement quasi absence des opérateurs économiques dans ce type d'industrie en République Démocratique du Congo. Le marché est donc vacant ;
- Il s'agit également d'un secteur totalement ouvert à tout investisseur.

## **2. Filière transformation des métaux**

### **2.1. Etat des lieux**

Ladite filière s'articule autour de deux activités principales ci-après :

- Production et transformation des métaux non ferreux ;
- Transformation des métaux ferreux.

### **2.2. Atouts et localisation des activités de la filière**

- Enormes potentialités en énergie électrique ;
- Grande disponibilité des matières premières ;
- Existence des mitrilles partout dans le pays
- La localisation des activités de la filière se présente comme suit :
  - Métaux non ferreux : l'essentiel de la production est réalisé dans la Province du Katanga
  - Métaux ferreux : l'essentiel de la production est réalisé à Kinshasa et au Katanga par les entreprises ci-après : SOSTEEL, FABRIMETAL, CONGO STEEL MILLS, FONDERIE DE KINSHASA, FONDERIE LEDYA METAL, SOGALKIN,....
- Les impératifs de la reconstruction nationale nécessitent un accroissement considérable du volume de production ;
- Aucune barrière d'entrée pour les nouveaux investisseurs dans la présente filière et possibilité de gagner une part importante du marché dans les meilleurs délais.

### **2.3. Opportunité d'investissement pour relancer la filière**

- Envisager le partenariat privé-privé avec les entreprises du secteur qui sont aujourd'hui dans une phase de relance ;
- Envisager des investissements nouveaux de 2<sup>ème</sup> transformation dans les grandes villes industrielles précitées (KINSHASA et LUBUMBASHI) ;

- Possibilité de produire dans le Bas-Congo (utilisation du courant électrique d'Inga ou dans les deux Kasai après la construction du barrage de Katende ou le Central à Tshibumlu).

## 2.4. Production nationale

Elle est de loin inférieure à la consommation locale. Pour couvrir le besoin du pays, l'on procède à des importations à partir de l'Afrique Australe, de l'Europe et de l'Asie. Le volume de la production nationale se présente comme suit :

- Fonderie fonte et acier : **300 tonnes en moyenne/an** ;
- Fonderie métaux non ferreux : **approximativement 7.000 tonnes/an** ;
- Fûts métalliques de 200 litres : **5.000 pièces/an en moyenne** ;
- Charpentes métalliques : **500 tonnes/an** ;
- Tôles galvanisées : **100.000 pièces/an en moyenne.**

## 2.5. Partenariat : Entreprises de la filière à contacter

- **COBEGA**, Entreprise du Groupe ELWYN BLAT TNER  
**Adresse** : Route des Poids Lourds n°2 Q. KINGABWA  
 KINSHASA/LIMETE  
 Tel : (+243)998838331  
 E-mail : [cobega@gbedrc.com](mailto:cobega@gbedrc.com)
- **CONSTRUCTION METALLIQUE DU KATANGA**  
**Adresse** : 40, avenue Industrielle LUBUMBASHI  
 Téléphone : (+243)997021880-818158186  
 E-mail : [pmbenco@ic-lubum.cd](mailto:pmbenco@ic-lubum.cd)
- **KATCO KATUMBI CONSTRUCTIONS**  
**Adresse** : Shangungu n°591 – Lubumbashi – Province du Katanga  
 Téléphone : (+243)814000023  
 E-mail : [leo@ic-lubum.cd](mailto:leo@ic-lubum.cd)
- **SOGALKIN (SOCIETE DE GALVANISATION DE KINSHASA)**  
**Adresse** : 1286, Avenue des Entrepôts n°959  
 KINSHASA/KINGABWA  
 E-mail : [marketing@sogalkin-com](mailto:marketing@sogalkin-com)  
 Téléphone : (+243)999914209 – 818881010
- **TREFILKIN – Réalisation du Groupe I.P.S**

Adresse : 11<sup>ème</sup> rue – Limete – Kinshasa

Téléphone : (+243)819811328 – 819918666

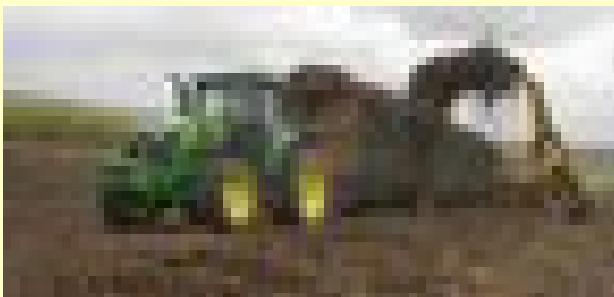
E-mail : [ips@ic.cd](mailto:ips@ic.cd)

Activités : fabrication en R.D.C de clous, tôles noires, seaux galvanisés, fils barbelés, treillis/grillages, fers à bétons,...

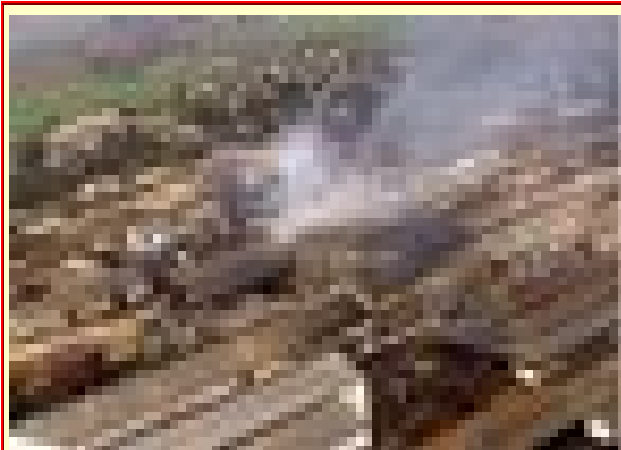
### 3. FILIERE SUCRE

#### Exploitation Agronomique

- 



#### DISTILLERIE :



### 3.1. Potentialités d'implantation des nouvelles sucrières en R.D.C et atouts

- La République Démocratique du Congo dispose de plusieurs sites d'exploitation de la culture de canne à sucre pour éventuellement développer des activités industrielles dans ce domaine ;
- Les sites les plus importants sont :
  - Terrains fertiles situés le long du Lac Kivu entre Bagira et l'Aéroport de KAVUMU ;
  - Province du Bandundu : Bagata, Inongo, Kiri, Kutu, Bolobo, Mushie Pentane et Yumbi ;
  - Province Orientale ;
  - Province du Katanga : Kaniama ;
  - Province du Nord-Kivu.
- Aucune barrière d'entrée dans la présente filière pour les nouveaux investisseurs et possibilité de pénétrer le marché dans les meilleurs délais.

### 3.2. Production

- Offre nationale : plus ou moins **80.000 tonnes/an**
- Importation : plus de **90.000 tonnes/an** à partir des pays de l'Union Européenne et de quelques pays d'Afrique Australe.
- Demande potentielle : plus de **200.000 tonnes/an**

### 3.3. Opportunités de développer l'industrie sucrière en R.D.C

Deux possibilités sont envisageables, à savoir :

- Sceller le partenariat avec les anciennes sucreries en état de cessation d'activités dont la sucrerie de Kiliba située dans la plaine de la Ruzizi, territoire d'Uvira.
- Solliciter une concession agricole dans les sites précités afin de développer les activités d'une nouvelle industrie sucrière.

### **3.4. Opérateurs économiques du secteur**

- Sur les trois industries sucrières ayant existé au pays, une seule seulement demeure opérationnelle jusqu'à ce jour. Il s'agit de la Sucrière de Kwilu-Ngongo, une entreprise privée dont 60 % des parts sociales sont détenues par les investisseurs privés étrangers.
- La Sucrière de KILIBA fermée principalement suite aux difficultés financières, est en quête des partenaires d'affaires pour relancer ses activités. Son patrimoine est constitué des avoirs suivants :
  - 7.000 ha dont 3.160 propices à la culture de la canne à sucre par irrigation ;
  - Terrains de paysans sucriers : 1.000 ha ;
  - Usines et dépendances : capacité de broyage : 2.000 tonnes de cannes par jour ou 28.000 tonnes de sucres par an.

### **3.5. Personnes ressources à contacter pour des éventuels contrats de partenariats**

#### **Direction Générale :**

Sucrerie de Kwilu-Ngongo Bas Congo B.P 10

E.mail : kwiluappro@gb-solution.cd

#### **Représentation à Kinshasa :**

16ème étage Immeuble BCDC

Kinshasa – Gombe

TEL. : (+243)818946380

E.mail : csknkin@gb-solution.cd

#### **Représentation à Matadi :**

50 avenue de la Poste Matadi

Tél :081 901 0279+

## **4. FILIERE TEXTILE**

### **4.1. Etats de lieux**

- La filière textile en République Démocratique du Congo se concentre autour de la valorisation du coton et des fibres synthétiques à travers les activités de filature, tissage et confection ;
- Elle est caractérisée par :
  - Un outil de production généralement en état d'obsolescence pour ce qui est de la transformation industrielle du coton et de la production des textiles ;
  - Un volume de production parmi les plus faibles en Afrique, en ce qui concerne le marché du textile.

#### **4.2 Atouts de la filière et localisation des activités de la filière**

- L'intégration complète de la filière autour de la ressource locale (le coton). Les travaux de réhabilitation des infrastructures et voies de communication relancés par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo permettent d'envisager la relance de la culture du coton à grande échelle ;
- La culture du coton peut être réalisée dans plusieurs Provinces de la République, dont :
  1. Province Orientale ;
  2. Maniema ;
  3. Katanga ;
  4. Kasai Oriental ;
  5. Kasai Occidental ;
  6. Equateur.
- La transformation industrielle est réalisée dans les grandes villes ci-après :
  - Kinshasa ( CONGO TEX);
  - Lubumbashi ( SYNTEXKIN) ;
  - Kisangani ( Sotexki).
- Aucune barrière d'entrée dans la présente filière et possibilité de pénétrer le marché dans les meilleurs délais.

#### **4.3 Opportunité d'investissement en vue de la relance de la filière**

- Envisager le partenariat privé-privé avec les entreprises du secteur se trouvant dans une situation de cessation d'activités ou qui produisent au sous emplois des facteurs ;
- Envisager des investissements nouveaux dans les grandes villes industrielles précitées tout en réhabilitant la culture du coton en aval.

- Lesdits investissements doivent se faire dans les sous branches suivantes de la filière :
  - Les filatures et tissages ;
  - les unités cotonnières ;
  - La confection et la bonneterie ;
  - Le textile synthétique ;
  - La filature et tissage en fibres.

#### **4.4 Production nationale des plantes textiles**

Elle est insuffisante au regard des besoins des consommateurs. Elle se présente comme repris ci-dessous :

- Coton-fibres : approximativement **8.500 tonnes/an en moyenne**
- Huile de coton : **1.500 tonnes/an en moyenne**
- Tourtaux de coton : **650 tonnes/an en moyenne**
- Fibres Urena Punga : **5.500 tonnes/an en moyenne**

### **5. FILIERE CORPS GRAS**

#### **5.1 Etat des lieux**

- La filière s'articule autour de la production des oléagineux d'une part et des industries huilières et leurs dérivés d'autre part.
- En République Démocratique du Congo, les matières premières sont d'origine végétale (palmier à huile, cotonnier, ...) et pour les dérivés, elles sont d'origine animale (bovins, porcins, poissons, ...).
- Les composantes les plus importantes de la filière sont l'huile de palme et les produits extraits de l'amande palmiste.

#### **5.2 Atouts et localisation des activités de la filière.**

- L'existence de potentialités pédoclimatiques réelles.
- L'existence d'un important marché intérieur en extension.
- L'avantage comparatif des produits de la filière pour la consommation naturelle et quasi-inexistence des produits locaux de substitution.
- Le dynamisme du secteur en aval de la filière.
- La culture des palmiers peut être réalisée dans les provinces suivantes :
  - Bandundu ;
  - Province Orientale ;
  - Equateur ;
  - Bas -Congo ;

- Kasai Occidental.
- La transformation industrielle est réalisée par les entreprises suivantes : GROUPE AGRI ELWYN BLATTNER, SCAM MAYUMBE, COMPAGNIE DE COMMERCE ET DES PLANTATIONS et S.C.C BINCA.
- Parmi les industries de seconde transformation, nous pouvons citer : MARSAVCO, NOVA PRODUCT, SORGERIE, SOCITURI (en arrêt d'activité) et SAVINKAS (en arrêt de production)

### 5.3 Opportunités d'investissement pour la relance de la filière

- Envisager le partenariat privé-privé avec les entreprises du secteur se trouvant dans une situation de cessation d'activités ou qui produisent au sous emplois des facteurs ;
- Envisager des investissements nouveaux dans les grandes villes industrielles précitées tout en réhabilitant la culture des palmiers à huile en aval.

### 5.4 Production moyenne l'an des oléagineux

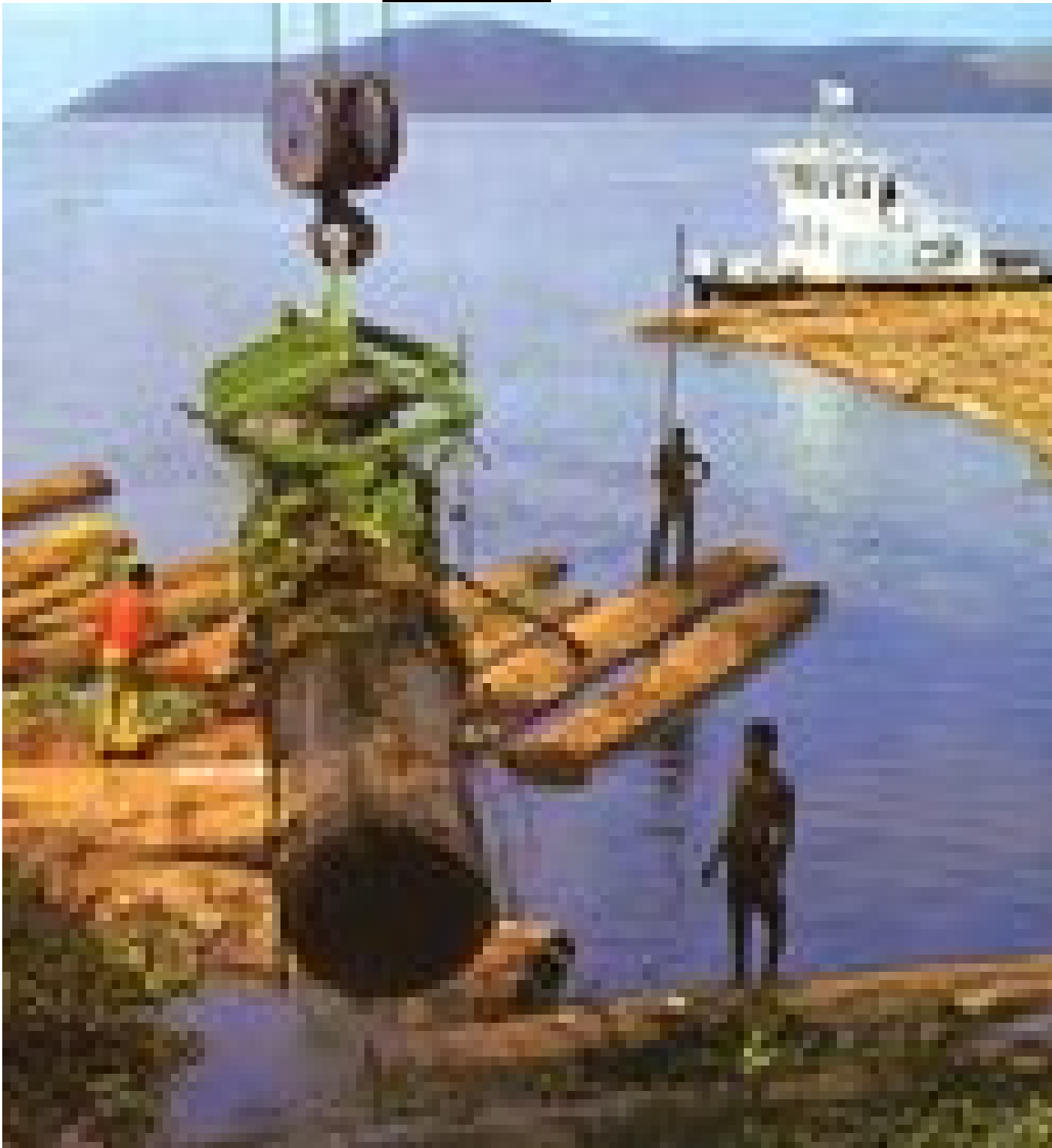
- Huile de palme : **4.500 tonnes** ;
- Huile de palmistes : **1.520 tonnes** ;
- Tourtaux palmistes : **7.000 tonnes**.

#### b. Partenariat : personnes ressources à contacter

- **GROUPE AGRI ELWYN BLATTNER**  
Adresse : Route des Poids Lourds 2 – Kingabwa  
Téléphone (+243)851303685 /0997599280  
E-mail : [contact@gbedrc.com](mailto:contact@gbedrc.com)
- **S.C.A.M MAYUMBE**  
E-mail : [scam@gbedrc.com](mailto:scam@gbedrc.com)
- **BUSIRA LOMAMI Equateur**  
E-mail : [ble@gbedrc.com](mailto:ble@gbedrc.com)
- **BUSIRA LOMAMI Orientale**  
E-mail : [blo@gbedrc.com](mailto:blo@gbedrc.com)
- **COMPAGNIE DE COMMERCE ET DES PLANTATIONS**  
E-mail : [ccp@gbedrc.com](mailto:ccp@gbedrc.com)

- **SCC BINGA – SOCIETE DE CULTURES CONGOLAISES**  
E-mail : [binga@gbedrc.com](mailto:binga@gbedrc.com)
- **SCC BOSONDJO**  
E-mail : [scb@gbedrc.com](mailto:scb@gbedrc.com)

## 6. FILIERE BOIS



## Cadre légal

- Le Secteur forestier est régi en République Démocratique du Congo par la Loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant Code Forestier ;
- Objectifs du Code forestier :
  - 1) Favoriser la participation active de toutes les parties prenantes du secteur forestier (le secteur public, les populations, le secteur privé,...) à la gestion des forêts de manière à en tirer un bénéfice;
  - 2) Permettre à l'Administration forestière de contribuer substantiellement au développement national.

## Principes généraux

- ✦ Les forêts congolaises constituent la propriété de l'Etat. Elles sont classées en trois catégories, à savoir :
  - a) Les forêts classées (celles qui font partie du domaine public de l'Etat et sont affectées à une vocation particulière, notamment écologique). Elles doivent représenter au moins 15% de la superficie totale du territoire nationale.
  - b) Les forêts protégées (elles font partie du domaine privé de l'Etat et constituent le domaine forestier protégé). Elles peuvent faire l'objet de concession moyennant un contrat dont la durée ne peut excéder vingt-cinq ans. Ce terme est renouvelable dans les conditions stipulées au contrat.
  - c) Les forêts de production permanente (composées des concessions forestières et des forêts qui, ayant fait l'objet d'une enquête publique, sont destinées à la mise sur le marché). Elles sont quittes et libres de tout droit.

### 6.3 Etat des lieux, opportunités d'investissement et caractéristiques du bois congolais

- La superficie forestière totale de la R.D.C est de 1.232.000 m<sup>2</sup>, soit plus de 45% de la forêt équatoriale africaine ventilée par Province comme suit :

Province	Superficie totale (km <sup>2</sup> )	Superficie forestière (km <sup>2</sup> )	% forêt
BANDUNDU	295.658	120.000	40,6
BAS-CONGO	53.855	10.00	18,6
EQUATEUR	403.293	402.000	99,7
PROVINCE ORIENTALE	503.239	370.000	73,5
KASAI OCCIDENTAL	156.967	40.000	25,5
KASAI ORIENTAL	168.216	100.000	59,4
KINSHASA	9.965	---	---
KIVU (ANCIEN)	256.662	80.000	70,1
KATANGA	496.865	10.000	2,0
<b>TOTAL</b>	<b>2.344.885</b>	<b>1.232.000</b>	<b>52,5</b>

Source : Inventaire SPIAF

- La forêt congolaise renferme plus ou moins 1.000 espèces d'essences, dont celles très recherchées dans le monde entier. Il s'agit notamment des espèces suivantes :
  - **KAMBALA :**
    - Equateur (Businga, Gbadolité, Bikoro, Lisala, Djolu, Bongandanga, Lukolela, Monkoto, Bumba),
    - Province Orientale (Bafwasende, Isangi et Opala, Ubundu, Yahuma, Banalia, Basoko, ...),
    - Maniema (Kibombo), Bandundu (Bolobo, Oshwe, ...);
  - **EBENE**
    - Equateur (Lisala)
  - **TIAMA :**
    - Equateur (Businga, Bikoro, Lisala, Djolu, Bongandanga, Lukolela, Monkoto, ...)

- **SAPELLI :**
  - Equateur (Businga, Gbadolité, Lisala, Djolu, Bongandanga, Bumba),
  - Province Orientale ( Bafwasende, Isangi et Banalia, Basoko, Ubundu,..) ;
  - Bandundu (Bolobo et Oshwe)
- **SIPO :**
  - Equateur (Lisala,Djolu,Bongandanga ,... ) ;
  - Province Orientale ( Aketi, Basoko) ;
- **ACAJOU D'AFRIQUE**
  - Equateur ( Bongandanga, Bumba) ;
  - Province Orientale (Aketi et Basoko)
- **WENGE**
  - Equateur (Bikoro et Lukolela),
  - Province Orientale ( Opala),
  - Bandundu (Bolobo, Mushie, Inongo et OSHWE) ;
- **AFROMOSIA**
  - Equateur (Lisala, Djolu, Bongandanga),
  - Province Orientale ( Bafuasende, Ubundu et Isangi),
- **LIMBA**
  - Equateur (Lukolela),
  - andundu ( Bolobo),
- **BOMANGA**
  - KASAI-OCCIDENTAL (Mweka et Demba),
  - Province Orientale ( Isangi et Opala, Ubundu et Basoko),
  - MANIEMA (Kibombo, Lubutu),
  - BANDUNDU ( Bolobo, Mushie, Inongo et Oshwe)
  - Equateur (Bikoro et Lukolela),
- **LIMBALI**
  - Equateur (Businga, Gbadolite, Bikoro, Lisal a, Djolu, Bongandanga, Lukolela, Monkoto, Bumba,..),
  - Province Orientale ( Bafuasende, Ubundu Isangi,Bana lia, Aketi, Basoko),
  - KASAI OCCIDENTAL (Mweka et Ilebo),
  - MANIEMA ( Kibombo et Lubutu),
  - BANDUNDU (Mushie, Bolobo et Oshwe),

- La R.D.C compte 128.004.198 ha de formations essentiellement forestières couvrant environ 54,6% de sa superficie et réparties comme suit :
  1. Forêts denses humides : 68,14%
  2. Forêts denses sèches dégradées : 12%;
  3. Forêts secondaires : 9,5%
  4. Forêts sur sol hydro morphe : 6,92%;
  5. Forêts de montagne : 3,14%
  6. Les galeries forestières et la forêt de mangrove : 0,19% et 0,04%
- Les dimensions courantes des grumes sont très variables d'une essence à une autre :
  - Le diamètre minimum : 60 à 70 cm (cas d'iroko);
  - Le diamètre maximum : 130 à 150 cm (cas de Dibétou ou Bubinga);
  - La longueur minimum : 2m à 4 m (cas de wenge);
  - La longueur maximum : 20 à 25 m (cas d'Acafou)
  - Les propriétés physiques et mécaniques sont également variables d'une essence à une autre :
    - Minimum : 550 à 650 kg/m<sup>3</sup> ;
    - Maximum : 1.200 à 1.300 kg/m<sup>3</sup> ;
    - Densité à 12% d'humidité : minimum : 0,35 à 0,55 et maximum : 0,95 à 1,10

### **Quelques éléments de l'étude sommaire du marché des bois en R.D.C**

- Le volume de production de bois grume en République Démocratique du Congo est évalué à plus de **500.000 m<sup>3</sup>** l'an en moyenne ;
- La production destinée à l'exportation oscille en moyenne autour de **77.614 m<sup>3</sup>/l'an** ;

- La valeur de bois exporté a oscillé autour de **86.000.000 \$ U.S.D** en 2007 contre **52.300.000 \$ U.S.D** en 2006, soit un accroissement de l'ordre de **64,4%**.
- Le secteur forestier contribue actuellement à moins de **3%** au le Produit Intérieur Brut ;
- Les voies d'évacuation des matières premières (grumes) pour la commercialisation à l'état brut ou après transformation en bois sciés se présentent comme suit : la voie fluviale du site d'exploitation vers Kinshasa et le réseau routier ou la voie ferrée ( ONATRA) de Kinshasa à Matadi.

**Les principales entreprises opérationnelles dans ce secteur sont les suivantes :**

N°	Entreprises	Superficie (ha)	Territoire
1	SIFORCO	783.125	Aketi et Bassoko
2	TRANS M	250.000	Businga et Bumba
3	SOFORMA	200.000	Businga, Lisala et Basoko
4	SODEFOR	709.000	Basoko, Ubundu, Lisala et Bumba
5	SICOBOIS	214.080	Lisala
6	SAFBOIS	-	Isangi

### **Atouts de la R.D.C**

- Abondance des ressources forestières avec des essences en relative voie de disparition en Afrique ;
- Grande diversité d'essences forestières ;
- Possibilité d'accès à l'exportation ;
- Existence d'une forte demande intérieure.

## **Opportunités d'investissement**

- Mise en place des sociétés de 1<sup>ère</sup> transformation en s'appuyant sur le développement de l'exploitation forestière et les possibilités d'exportation ;
- Possibilité de créer des sociétés de 2<sup>ème</sup> transformation pour la fabrication des produits courants bien ciblés (meublier haut de gamme, meublier de série, pâte à papier,...) ;
- Possibilité de créer des industries de 2<sup>e</sup> transformation : producteurs des ouvrages en bois, meubles et menuiseries.

### **6.7 Procédure d'obtention d'une concession forestière**

- La R.D.C est actuellement dans une période transitoire en ce qui concerne l'octroi des concessions forestières.
- L'octroi des dites concessions est actuellement suspendu en attendant la fin des travaux de révisitation de tous les contrats octroyés antérieurement.
- Désormais, l'octroi des concessions forestières se fera par la procédure d'adjudication (appel d'offres).

### **6.8 Régime fiscal**

Les exploitants forestiers sont assujettis aux taxes suivantes :

- Redevance sur les concessions forestières à 0,5\$/hectare ;
- Taxe de reboisement : 4% de la valeur de la production ;
- Taxe sur le permis de coupe de bois : 10\$/hectare ;
- Taxe d'abattage : 1,25% de la valeur du bois ;
- Taxe de navigation à la R.V.F. : 0,10\$/m<sup>3</sup> ;
- Autres frais perçus par l'ONATRA, O.C.C.

## 6.9 Quelques fiches des projets

### Fiche n°1 : Unité de coupe de bois

:

1. Description du Projet : Implantation d'une unité de coupe de bois et scierie
2. ■ Localisation du projet : Kinshasa et diverses Provinces qui regorgent de nombreuses essences de bois
3. ● Objectifs du projet : Commercialiser 7.320 m<sup>3</sup> de bois sciés
4. Coût du projet d'investissement : 1.132.034 \$
5. Mode de financement : Partenariat Privé-Privé
  
7. Impacts du projet sur le plan socio-économique :
  - Valorisation des ressources naturelles locales ;
  - Création d'une centaine d'emplois directs ;
  - Substitution aux importations

### Fiche n°2 : Unité de fabrication de mobilier haut de gamme

:

1. Description du Projet : Implantation d'une unité de fabrication de mobilier haut de gamme
2. ■ Localisation du projet : Kinshasa et en Provinces qui regorgent d'énormes essences de bois
3. ● Objectifs du projet : Produire du mobilier de haut standing et exporter des meubles.
4. Coût du projet d'investissement : A estimer
5. Mode de financement : Partenariat Privé-Privé

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 6 | Résultats attendus                             | - Amélioration de la qualité des meubles de haut de gamme ;<br>- Source d'entrée des devises (produits à plus haute valeur ajoutée)    |
| 7 | Impacts du projet sur le plan socio-économique | - Valorisation des ressources naturelles locales ;<br>- Création d'une centaine d'emplois directs ;<br>- Substitution aux importations |

### **Fiche n°3 : Unité de transformation des grumes en bois sciés.**

:

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1. | Description du Projet                                | : Implantation d'une unité de fabrication des grumes sciés  |
| 2  | ▪ Localisation du projet                             | : Kinshasa et en Provinces qui regorgent d'énormes essences de bois   |
| 3  | ● Objectifs du projet                                | : Produire 25.000 m <sup>3</sup> des bois sciés   |
| 4. | Coût du projet d'investissement                      | : A estimer   |
| 5  | Mode de financement                                  | : Partenariat Privé-Privé   |
| 7  | Impacts du projet sur le plan socio-économique       | - Valorisation des ressources naturelles locales ;<br>- Création d'une centaine d'emplois directs ;<br>- Substitution aux importations    |
| 8  | Conditions préalables d'exploitation d'un tel projet | - disposer en amont d'une source d'approvisionnement en grume ;<br>- S'affilier à un réseau de distribution des produits exportés en aval |

#### **Personnes morales ressources à contacter**

- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « ANAPI »  
E-mail : [anapirdc@yahoo.fr](mailto:anapirdc@yahoo.fr)  
Site Web : [www.anapi.org](http://www.anapi.org)  
Téléphone : (243)999925026
- Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme  
E-mail : [rdc\\_minev@yahoo.fr](mailto:rdc_minev@yahoo.fr)

- Entreprises du secteur forestier en R.D.C

**Société Industrielle et Forestière au Congo « SIFORCO**

Contacts : Monsieur Dieter Haag ( Adm. Direct. Gérant)

E-mail : [info@siforco.com](mailto:info@siforco.com) ou [dieter.haag@siforco.com](mailto:dieter.haag@siforco.com)

**Société SAF BOIS**

Contacts : Madame Françoise VANDEVEN

Téléphone : (243)999958958

E-mail : [fvdvsafbois@ic.cd](mailto:fvdvsafbois@ic.cd)

Adresse : 3155, Avenue Good Year Q. KINGABWA C/LIMET E

**Industrie de Transformation du Bois**

Contacts : Monsieur Youssef SABBAGH

Téléphone : (243)898949413

E-mail : [itb@raga.net](mailto:itb@raga.net)

Adresse : 5501, avenue de l'Ouest Q. KINGABWA